

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 23 AVRIL 2026

Publiée sur le site Internet de la Ville : 30 avril 2026

Date de convocation du Conseil Municipal : 16 avril 2026

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 43

Président : M. Jérémie BREAUD, MAIRE

Secrétaire de séance : Mme Véronique BOUCHER

Membres présents : 39

M. Jérémie BREAUD, MAIRE, Mme Martine CHAREYRE, M. Marc DUBIEF, Mme Valérie BOULARD, M. Tarik EZ ZAJJARI, Mme Nathalie BRAMET, M. Pascal MIRALLES-FOMINE, Mme Laurence MARTEL, M. Hervé THIBAUD, Mme Arielle HILLENMEYER, M. Raphaël SULTANA, Mme Muriel ROBIC, M. Grégory BRUNET, Mme Alexcia COULY, M. Emmanuel MAILLET, Mme Odile LEPINASSE, M. Michel ARACIL, Mme Véronique BOUCHER, M. Samir M'HACHI, Mme Christiane RIVOIRE, M. Stéphane GENIN, Mme Lætitia PEPINO, M. Michel CHAVALARD, Mme Nadia DJELTI, M. Fatih DEMIRAY, Mme Patricia BENZEKRY, M. René SIMILLION, Mme Elodie CHAZELLE, M. Fabien DUFFIT-DALLOZ, Mme Marie ANDREANI, Mme Muriel NÉMOZ, M. Frédéric RENAUD, Mme Lucile MOREL, M. Patrice BADARD, Mme Manon DOYELLE, M. Ledion LAKURIQI, Mme Hélène QUINQUETON, Mme Aline CONCHONNET, M. Hervé LEQUIN

Membres ayant donné pouvoir : 4

Mme Sandrine CLAUDIN pouvoir à Mme Valérie BOULARD
M. Alexis CREUSEVEAU pouvoir à M. Fabien DUFFIT-DALLOZ
M. Kossi Eric AHIALEY pouvoir à M. Marc DUBIEF
M. Gabriel SAINT-LOUIS pouvoir à Mme Hélène QUINQUETON

Délibération n°20260423DEL31

PETITE ENFANCE

Mise à jour des établissements figurant dans le règlement d'attribution des places en EAJE

RAPPORTEURE : MME VALÉRIE BOULARD

Mesdames, Messieurs,

Le présent règlement a pour objet de définir les modalités d'accueil et d'attribution des places au sein des établissements soutenus par la commune. Il précise notamment les conditions d'attribution des places pour un accueil régulier supérieur à 15 heures hebdomadaires, relevant d'une commission partenariale.

Le Jardin d'enfants Arc-en-ciel (16 places) cessera son activité au 31 juillet 2026. En parallèle, la crèche de l'Envol ouvrira ses portes fin août 2026 et aura une capacité d'accueil supplémentaire. À la rentrée 2026, la commune de Bron comptera donc 429 places en établissements d'accueil du jeune enfant (EAJE), dont 262 places bénéficiant d'un soutien communal, réparties comme suit :

- 79 places gérées par le CCAS au sein de 3 EAJE :
 - Multi-Accueil Louise Michel : 45 places
 - Multi-Accueil l'Envol : 24 places
 - Micro-crèche Petite Étoile : 10 places
- 148 places gérées par des partenaires associatifs et privés :
 - Les Copains d'abord et l'Émerveille en gestion du Centre social Gérard Philippe : 44 places
 - Pomme de Reinette, Pom' d'Api et Pom' Cannelle en gestion du Centre social des Taillis : 52 places
 - Essartsgosses en gestion de la Maison de quartier des Essarts : 24 places
 - Equal en gestion de l'association EQUAL : 18 places
 - Petit Écureuil et Croque noisettes en gestion du groupe Léa et Léo : 10 places
- 35 places en délégation de service public :
 - Crèche de la Clairière en gestion du groupe Les Petits Chaperons Rouges.

Il convient d'actualiser ce règlement afin d'intégrer la crèche de l'Envol et de prendre en compte la fermeture du Jardin d'enfants Arc-en-ciel.

En conséquence, je vous demande, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

- **APPROUVER** l'actualisation du règlement d'attribution des places en EAJE,
- **FIXER** au 2 juin 2026 la date de mise en application de ce règlement actualisé intégrant la crèche de l'Envol et la fermeture du Jardin d'Enfants Arc-en-Ciel,
- **DONNER** tous les pouvoirs à Monsieur le Maire pour poursuivre l'exécution de la présente délibération.

Après délibération, le Conseil Municipal ADOPTE A LA MAJORITE le rapport de M. le Maire.

Le Maire,

Jérémie BREAUD